



La Jarne

Blues and Kid
au festival en 2011
à l'affiche le 18 juin 2014



Depuis quelques temps, plusieurs plaintes nous parviennent en mairie concernant les nuisances sonores occasionnées par le passage des tondeuses, débrousailluses etc... notamment le dimanche, jours fériés ou pendant les heures de repas.

Nous vous demandons de faire preuve de civisme en respectant la tranquillité du voisinage.

Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de prendre un arrêté de police du Maire afin de réglementer les jours et les heures pour l'usage des outils de jardinage pouvant entraîner des nuisances sonores.

Brûlage des déchets verts

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts ou autres est strictement interdit conformément au règlement sanitaire départemental et au code de la santé publique (article L 1311-2).

Tous les feux constatés devront être arrêtés sans délai.

Rubrique objets trouvés

Depuis le 1^{er} janvier 2014, des objets trouvés et stockés en mairie n'ont toujours pas été réclamés.

Il s'agit d'un vélo B TWIN TRIBAN – d'un VTT NOIR sérigraphié XTRACK. ainsi que deux chaises grises, une table blanche, une banquette grise deux places et une chaise longue jaune.

Pour la restitution, prendre contact avec la police municipale.

Essaim d'abeilles

Si vous découvrez un essaim d'abeilles, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie. Des mesures seront prises pour le déplacer vers un lieu sûr et sans danger pour les habitants, et permettre à nos amies les abeilles de rester sur la commune.

Opération tranquillité vacances

Dans le cadre de la prévention des cambriolages, nous vous invitons à vous inscrire en mairie pour signaler votre absence. Une surveillance par le Policier Municipal, coordonnée avec la Gendarmerie Nationale sera effectuée quotidiennement.

Arnaud PAUTRAT
le brigadier- chef principal
de la police municipale

Sommaire

■ Edito	p. 3	■ Vie Associative.	p. 10 à 13
■ Actualité municipale	p. 4 à 8	■ Vie Jarnaise	p. 14
■ Information	p. 9 à 10	■ Jeunesse	p. 15



Directeur de la publication : Vincent COPPOLANI
Rédactrice en chef : Geneviève SAVIN MOLLARD
Secrétaire de rédaction : Fabienne DANTO
Mairie de la Jarne : mairie.lj@wanadoo.fr - BP n°1 rue de l'Eglise - 17220 LA JARNE

Création impression : Imprimerie Rochelaise le nouvel R.
05 46 34 30 05 - Dépôt légal : 2136
Crédits photos : Mairie de La Jarne ; Photo de couverture : Vincent COPPOLANI
Photo de couverture : Festival Les mercredis Eclectiques 2011, Blues and Kid
Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-1240 dans le respect de la charte Imprim'vert

Editorial



Chères Jarnaises, Chers Jarnais,

Le mois de mai, ses ponts, les premières belles journées. Pour certains un avant-goût et les prémices des vacances, pour d'autres une plongée dans l'activité voire la suractivité... Mais me direz-vous, « personne ne vous a poussé... ».

Pour tous, c'est la saison des festivals qui commence. Citons de manière non exhaustive « le Saint Méd'ard Rock » festival le 24 mai, le festival « Notes en Vert » de Périgny les 7 et 8 juin et bien sûr le festival des « mercredis éclectiques » de La Jarne entre le 7 mai et le 2 juillet. Nous espérons du soleil et de la chaleur pour un maximum de concerts en plein air dans notre théâtre de verdure Mélusine.

Avec les journées d'animations historiques organisées par Trac en Scène au château de Buzay, notre commune est en passe de devenir un pôle culturel important de la CdA.

Si certains avaient des craintes sur ma capacité, et celle de notre équipe à dégager de la disponibilité pour s'occuper des affaires municipales, je peux les rassurer de suite, personne ne compte ses heures au service de tous.

Et du travail, notre commune en demande beaucoup. Nous savions en nous présentant que la situation de notre village était disons... délicate. Nous en avons confirmation.

Nous vous avons promis de ne pas augmenter les impôts, bien que ce ne soit pas chose facile, nous tiendrons parole. Inévitablement, cela se reportera sur la dette de la commune puisque la première décision que nous avons eu à prendre, avant même d'engager quoi que ce soit de notre programme, a été de réaliser un emprunt de 300.000 € pour couvrir les factures des travaux dans le presbytère.

Au sujet du presbytère, malgré le joli muret annonçant la mairie, le déménagement des services n'est pas prévu dans l'immédiat. En effet, de gros problèmes techniques sont encore à résoudre. Je vous avais déjà parlé de l'absence d'isolation au plafond du premier étage, ce n'est rien en comparaison du problème de l'escalier qui n'est pas aux normes et qui ne permet l'accès ni à du public, ni à des salariés. Pour des raisons autant pratiques que financières, ce projet est en cours de modification.

Une bonne nouvelle, pourtant, jette un rayon de soleil printanier sur ce début de mandat qui montre qu'avec un peu d'engagement, de courage et de détermination, on peut obtenir des résultats sur des dossiers pourtant mal engagés. Pour faire suite à trois semaines d'intenses négociations à multiples rebondissements, Orange a décidé de surseoir à l'implantation de son antenne près du stade pour relancer l'étude sur d'autres possibilités de sites sur la commune.

Je vous souhaite un agréable printemps. Quant à moi j'aurai le plaisir de vous retrouver tous les mercredis à Mélusine, car si je ne suis plus président du Comité des Fêtes, j'en reste malgré tout un membre fidèle et actif.

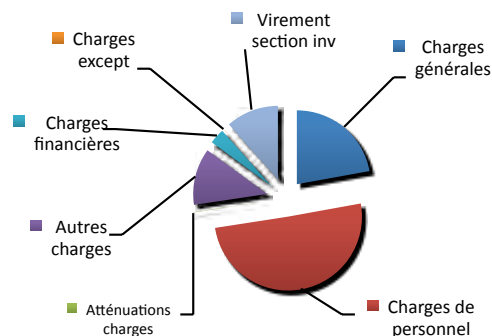
Vincent COPPOLANI

((Budget primitif 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

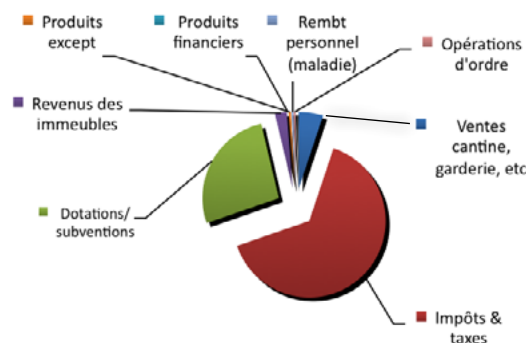
DEPENSES

Charges générales	367 565,28 €
Charges de personnel	836 700,00 €
Atténuations charges	1 300,00 €
Autres charges	206 340,00 €
Charges financières	55 683,39 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Virement section inv	191 569,61 €
TOTAL	1 659 658,28 €



RECETTES

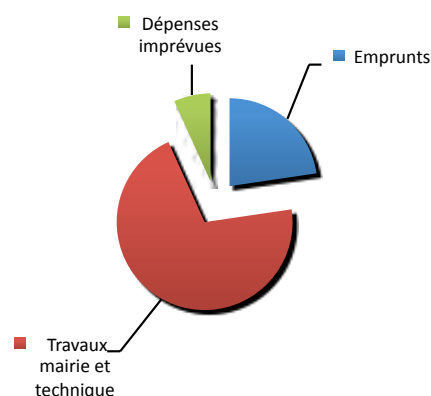
Ventes cantine, garderie, etc	85 600,00 €
Impôts & taxes	1 071 492,00 €
Dotations/subventions	440 569,00 €
Revenus des immeubles	41 500,00 €
Produits financiers	8,00 €
Produits exceptionnels	8 500,00 €
Rembt personnel (maladie)	6 000,00 €
Opérations d'ordre	5 989,28 €
TOTAL	1 659 658,28 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

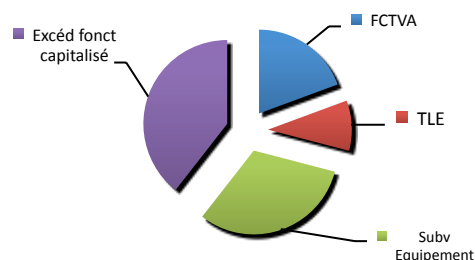
DEPENSES

Emprunts	138 643,01 €
Réorganisation mairie	431 675,66 €
Dépenses imprévues	41 338,90 €
TOTAL DEPENSES REELLES	611 657,57 €
Reste à réaliser	138 929,57 €
Opérations d'ordre	5 989,28 €
Opérations patrimoniales	86 232,67 €
Résultat reporté	71 850,63 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	303 002,15 €
TOTAL	914 659,72 €



RECETTES

FCTVA	100 000,00 €
TLE	50 000,00 €
Subv Equipement	162 601,25 €
Excéd fonct capitalisé	203 663,19 €
TOTAL RECETTES REELLES	516 264,44 €
Reste à réaliser	120 593,00 €
Virement section fonct.	191 569,61 €
Opérations patrimoniales	86 232,67 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	398 395,28 €
TOTAL	914 659,72 €



Le budget 2014 a été voté par la municipalité sortante au mois de février dernier. Considérant l'approche des élections, le budget primitif était un budget d'attente.

Ce budget a été modifié par une décision modificative budgétaire, comprenant notamment un emprunt de 300.000 €, adoptée à l'unanimité par une délibération du conseil municipal du 5 mai dernier.

La section de fonctionnement du budget primitif s'équilibrait à 1.659.658,28 €. Ce budget a été modifié à la marge pour prendre en compte notamment les valeurs réelles des recettes des trois taxes et de la dotation globale de l'État pour notre commune (qui n'étaient pas connues au moment du vote du budget primitif).

Au niveau des recettes, à part le revenu des taxes et les dotations forfaitaires de l'État nous n'avons que très peu de ressources propres (2,5%). Nous ne possédons que très peu d'immobilier locatif et aucune réserve foncière n'a été constituée ces 25 dernières années permettant à la commune de se financer sur des opérations d'aménagement.

On peut constater que les dépenses de personnel représentent environ 50 % et la facture d'énergie est prévue à 90.000 €. Nous sommes déjà à l'œuvre pour réduire cette consommation, tant au niveau de l'électricité que celui du chauffage.

La section d'investissement s'équilibrait initialement pour un montant de 914.659,72 € en global. En enlevant les diverses dépenses d'ordre il convient de

remarquer que les dépenses réelles d'investissement tiennent sur trois lignes :

- 138.643,01 € correspondent au remboursement en capital des emprunts en cours,
- la réorganisation de la mairie, avec ses 431.675,66 €, phagocyte la quasi-totalité du budget d'investissement 2014, en plus des 300.000 € déjà inscrits au budget 2013. (Du point de vue trésorerie, les factures des travaux arrivent dans ce premier semestre.)
- Rien n'a été inscrit au budget sur les lignes de voirie, d'entretien ou de travaux pour les bâtiments, ou l'école. Certes, la somme de 41.338,90 € mise sur les « dépenses imprévues » c'est-à-dire non affectée, peut être ventilée sur ces lignes mais elle est trop faible pour une commune comme la nôtre.

De plus, les recettes en subvention sont pour une bonne part simplement espérées, celles accordées n'arriveront que tard dans l'année.

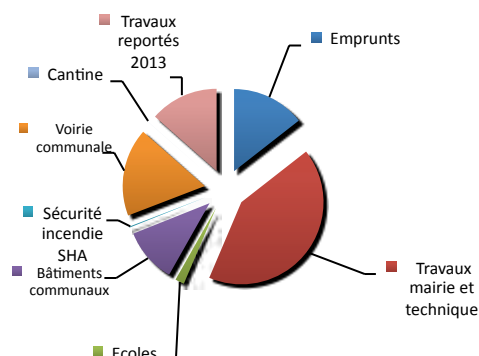
Pour compléter la section investissement du budget et assurer le financement des travaux de la réorganisation de la mairie et des services techniques qui arrivent à terme, nous avons été obligés de débiter le mandat par un emprunt de 300.000 € contracté auprès de la Banque Postale au taux fixe de 3,24 % sur 15 ans.

Après cette décision modificative la section d'investissement s'équilibre (y compris les opérations d'ordre, patrimoniales et les reports divers) à 1.255.555,87 € ventilés comme suit.

SECTION D'INVESTISSEMENT après DMB du 5 mai 2014

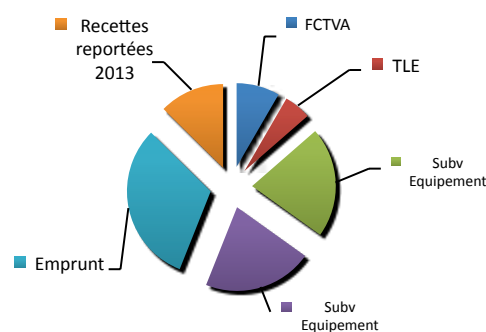
DEPENSES

Emprunts	148 595,73 €
Travaux mairie + techn	431 675,66 €
Ecoles	18 506,18 €
Bâtiments communaux	110 855,27 €
Sécurité incendie SHA	2 000,00 €
Voirie communale	178 338,03 €
Cantine	90,00 €
Travaux reportés 2013	138 929,57 €
TOTAL DEPENSES REELLES	1 028 990,44 €
Dépenses imprévues	41 338,90 €
Opérations d'ordre	5 989,28 €
Opérations patrimoniales	107 386,62 €
Résultat reporté	71 850,63 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	226 565,43 €
TOTAL	1 255 555,87 €



RECETTES

FCTVA	80 000,00 €
TLE	50 000,00 €
Excéd fonct capitalisé	203 663,19 €
Subv Equipement	202 343,45 €
Emprunt	300 000,00 €
Recettes reportées 2013	120 593,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	956 599,64 €
Virement section fonct.	191 569,61 €
Opérations patrimoniales	107 386,62 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	298 956,23 €
TOTAL	1 255 555,87 €



Pour information la situation de la dette de la commune en ce début de mandat s'établit comme suit :

- principaux emprunts réalisés ces 4 dernières années :
550.000 € le 08/07/2010
300.000 € le 10/06/2012
200.000 € le 05/05/2013
69.000 € le 05/03/2014 (prêt relais remboursable en 2016)
300.000 € le 01/06/2014
Soit un total de 1.419.000 € (sans compter les emprunts à 0 % destinés à financer l'enfouissement des réseaux)

Ces emprunts étant très récents, ils pèseront sur notre budget entre 14 et 18 ans
• Tous emprunts pris en compte, l'encours de la dette s'élève donc au 1er juin 2014 à : 1.613.756 €

Le taux communal des trois taxes n'a pas été modifié
Taxe Foncière : 24,31 %;
Taxe d'Habitation : 13,61 %;
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 65,26 %

«Ce point sur les finances de notre commune marque l'état des lieux à notre arrivée à la tête de la municipalité avec la dette la plus élevée de son histoire, même si on regarde la dette par habitant (652 €)

Notre action au cours des six prochaines années sera donc orientée sur trois axes. Trouver des économies en fonctionnement, notamment sur l'énergie en réduisant les consommations de chauffage et d'électricité, solliciter le maximum d'aides de nos partenaires (nous sommes déjà à l'œuvre), trouver les moyens, malgré notre faible capacité en patrimoine, d'augmenter nos ressources propres en fonctionnement.

Le challenge sera ardu mais c'est pour cela que vous nous avez élus.»

Vincent COPPOLANI
Maire

((L'antenne Orange

« Il n'y a rien à faire, on n'y peut rien, on nous l'a imposée. »

Combien de fois avons-nous entendu ces réponses à propos de l'antenne ORANGE prévue près du city stade ? Lors de la campagne, nous avons promis de faire tout ce qui serait en notre pouvoir pour essayer d'éloigner (même un peu) le lieu d'implantation de l'antenne. Nous n'imaginions quand même pas avec quel degré d'urgence il fallait nous y atteler.

Petit historique.

C'est « pour répondre à des sollicitations répétées » de la municipalité que l'entreprise Orange a décidé d'implanter une antenne sur notre commune à un endroit « proposé par la mairie ». Le permis de construire a été délivré en octobre 2012 (simultanément au redémarrage du projet city stade).

Alors que nous prenions nos fonctions le lundi 31 mars, la première réunion de chantier avait lieu le jeudi suivant.

Inutile donc de préciser que les choses étaient particulièrement avancées et le déplacement de l'antenne mal engagé.

Dès le début, les responsables

d'Orange nous ont fait part de leur compréhension et se sont montrés désolés qu'aucune concertation avec la population n'ait accompagné ce projet. Ils nous ont également fait comprendre qu'une modification de l'implantation aurait parfaitement pu être envisagée il y a six mois, voire quatre, mais que désormais les travaux étaient sur le point de débuter, des frais (importants) étaient engagés et que l'on ne pouvait plus rien modifier.

D'un côté, la demande initiale et la proposition du lieu émanant de la commune nous mettait en position délicate pour porter réclamation. D'un autre côté, cela nous laissait espérer qu'Orange n'avait pas vocation à s'arc-bouter sur cette position si ce n'était le délai très avancé du projet.

Les échanges entre la nouvelle équipe et Orange se sont fait à tous niveaux. Ils ont été intenses et répétés, fermes mais toujours courtois avec une volonté d'écoute et de compréhension partagée.

Après une période un peu tendue, (le mardi 22 avril, l'entreprise de terrassement a attendu la journée

devant la grille d'entrée du stade sans que nous la laissions entrer), la situation s'est débloquée le vendredi 25 avril à 16h30 par la décision d'Orange de surseoir à l'implantation de son antenne sur le site du stade et d'envisager l'étude d'un autre positionnement un peu plus à l'écart des habitations et du city stade.

Conscients des efforts d'Orange et de sa volonté d'apaisement, nous nous sommes engagés à l'aider dans ses études et recherches de solution. Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'évolution de ce dossier.

Soyons quand même clairs. Il s'agit d'une suspension et non d'un abandon. Si Orange ne trouve pas de solution satisfaisante alternative, elle reviendra sur ce projet d'implantation. Nous restons néanmoins confiants sur une issue favorable à toutes les parties. Vous avez dorénavant l'assurance que chacun s'y emploie.

Vincent COPPOLANI
Maire

((Mise aux normes sécurité incendie du Club Hippique de La Jarne (SHA)



Dans le dernier procès-verbal de la commission de sécurité, une réserve avait été émise, demandant l'installation d'un poteau incendie à moins de 200 mètres des installations hippiques.

La réalisation des travaux devait être à la charge de la commune, pour un montant de 200 000 €.

Sans réalisation de ces travaux, une fermeture administrative du site pouvait être prononcée, empêchant la poursuite de son activité.

Nous avons provoqué une réunion avec un représentant du SDIS, et avons choisi la solution suivante : utiliser une réserve d'eau existante, dont la capacité a été portée à une

centaine de m³ après un simple curage.

Cette réalisation coûtera au maximum 2000 € à la commune et permettra au Club Hippique de poursuivre ses activités en toute quiétude.

André RIETH
Adjoint en charge du personnel communal, de la sécurité et de la voirie

((La rénovation du presbytère

La première commission Bâtiment a été réunie pour une reprise en main du projet de restructuration du presbytère.

Le projet voté en Conseil Municipal du 19 juin 2012 a été estimé à environ 760 000 € TTC en 2012. Le montant des subventions espéré à hauteur de 330 000 € n'a atteint que 134 000 € à ce jour.

Le constat est sans équivoque ; Le coût de l'opération de restructuration du presbytère a été malheureusement sous-estimé et le montant des subventions accordées n'a pas été à la hauteur des espérances.

La précédente municipalité a été amenée à faire des choix, afin de ne pas dépasser l'enveloppe votée en 2012. Des travaux structurants n'ont pu être réalisés, dont les principaux sont la rénovation de la toiture, le traitement d'étanchéité des façades, la création d'une installation de chauffage et l'isolation thermique complète de l'enveloppe. L'absence d'objectifs de performance énergétique a notamment limité l'intérêt de nos partenaires dans l'attribution de subvention.

Face à cette situation, nous avons interrompu le chantier afin d'étudier rapidement des solutions de financement de l'opération.

Monsieur le MAIRE recherche activement des subventions notamment à travers un déplacement à Poitiers pour rencontrer Monsieur MACAIRE nouveau président de la Région Poitou Charentes. Les premiers échanges sont encourageants et la présentation de notre programme sur la transition énergétique a été bien accueillie.

Notre seconde action est de pérenniser un système de chauffage du presbytère et améliorer l'isolation thermique.

Eric VILLETTE

Adjoint chargé de l'énergie et du patrimoine communal

((Côté Urbanisme

Côté urbanisme, le bilan que nous pouvons constater sur le siècle dernier est plutôt négatif. Les préoccupations étaient ailleurs. Maintenant à l'échelon planétaire, les réserves d'énergies fossiles s'épuisent et nous ne pouvons plus continuer à vivre sans regarder la réalité en face. Il est impératif de lancer la transition énergétique dès maintenant.

L'urbanisme devient donc l'urbanisme durable.

La durabilité dans l'urbanisme s'appuie sur 4 piliers :

- **Le pilier économique :** Il n'y a pas d'urbanisme durable sans prise en compte des coûts globaux de maintenance sur le long terme.
- **Le pilier social :** Il n'y a pas d'urbanisme durable sans recherche de qualité de vie et de lien social
- **Le pilier culturel :** tout projet d'urbanisme doit intégrer une valeur culturelle

• **Le pilier environnemental :** l'urbanisme durable doit être écologique (gestion des déchets, mise en œuvre des énergies renouvelables,...)

Pour notre village, cela se traduira obligatoirement par une réflexion sur la mobilité (chemins verts, pistes cyclables,...), par des études sur l'énergie (chauffage, éclairage public, renégociation des contrats d'énergies,) par une gestion des espaces verts et enfin l'urbanisme durable devra valoriser les espaces

publics, densifier l'habitat, éviter l'imperméabilisation des sols, gérer l'évacuation des eaux de pluies,...

L'enjeu est important et nous devons tous nous mobiliser dans nos projets respectifs. Pour notre part, soyez sûrs que ce seront les préoccupations de toute l'équipe municipale.

Jean Louis TERRADE

Adjoint à l'urbanisme

((Restauration à domicile des personnes âgées



Nous envisageons, à terme, de proposer un service de portage de repas à domicile à un prix modique du lundi au vendredi, hors vacances scolaires.

Ils seraient préparés par le Personnel du restaurant scolaire et respecteraient les règles diététiques.

Pour nous permettre de faire un prévisionnel, nous demandons aux personnes intéressées de se faire connaître en mairie.

((Visite aux personnes isolées

Suivant nos engagements, les membres bénévoles du C.C.A.S. iront à la rencontre des personnes isolées âgées de plus de 75 ans afin de connaître leurs besoins et d'y répondre au mieux.

((Membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Conformément à la réglementation, pour faire suite aux dernières élections, le Conseil Municipal, lors de la réunion du 5 mai 2014, a procédé à l'élection en son sein de huit membres pour siéger au conseil d'administration du C.C.A.S.

Mme Geneviève SAVIN MOLLARD, Mme Elisabeth MASSIAS, M Pascal DAHURON, Mme Josiane LACELLERIE MOINARD, M Jean Claude MATHE, Mme Claire GUENVER, M Sébastien GALLET, Mme Christelle LECOMTE ont été élus.

Après appel à candidature, le Maire, Président de droit, a nommé les huit personnes suivantes extérieures au conseil : Mme Annie COLAS, M Joël PLANCHOT, M Jean René SAGOT, Mme Karine SERGENT, Mme Michèle

ROY, Mme Pierrette BENESSIS, Mme Martine BOULAZ, Mme Danièle GOYALLON.

Pour rappel, les missions générales du CCAS sont les suivantes :

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Les interventions du CCAS concernent l'ensemble des personnes qui peuvent être en situation de fragilité, au-delà des situations de précarité financière : personnes âgées et/ou handicapées, enfants, accompagnement des familles en difficultés,

Je rappelle nos engagements, qui demanderont à tous ces bénévoles, une grande implication humaine :

- proposer des aides en termes de services
- développer le portage de repas à domicile
- recréer le lien social et rompre l'isolement
- mettre en place une veille sanitaire
- favoriser le maintien à domicile

La première réunion du Conseil d'Administration se tiendra, conformément à la législation, à huis clos, le 19 mai 2014.

Geneviève SAVIN MOLLARD
Adjointe aux affaires sociales

N'oubliez pas : déclaration de revenus

La date limite pour déposer votre déclaration de revenus varie selon le mode de déclaration que vous choisissez :

Déclaration papier : le 20 mai 2014 minuit

Déclaration internet : le 27 mai 2014 minuit*

*Si vous déclarez vos revenus sur internet, vous bénéficiez d'un délai supplémentaire dont la durée dépend du département de résidence

Elections européennes

le 25 mai 2014 de 8h à 18h

salle Mélusine

*« Voter est un droit,
c'est aussi
un devoir civique »*

((Nouveauté au Vertigo Parc

Depuis le 19 avril 2014, vous pouvez prendre du plaisir dans les AIRS sur notre NOUVEAU parc aventure, avec des parcours dans les arbres, en ligne de vie continue 100% sécurisés, pour le plaisir des grands et des petits et un parcours dédié aux tyroliennes. En Juin prochain, ouverture de l'espace TERRE avec des activités pour les plus « Terre à terre ».

Au programme : labyrinthe, Mini-golf, Course d'Orientation, Laser Tag et Nerf.

Société Week N Go

Chemin de Ronflac
17220 LA JARNE
Tél. 06 71 694 694
contact@weekngo.com



((Osez le golf à La Jarne

L'ASPF, cette dynamique Association Sportive de Pique Fesse (loi 1901) est forte de 400 membres.

Le golf, sport de toute une vie, se pratique de façon sportive ou ludique.

Les couleurs de La Jarne sont brillamment défendues dans les championnats départementaux et régionaux par nos équipes jeunes : 1 équipe féminine et 4 équipes hommes. Elles démontrent régulièrement avec brio, combien la capacité sportive du club est grande et débordante d'énergie.

Une école de Golf, fréquentée par plus de 30 enfants de 6 à 14 ans, est animée

tous les mercredis et les samedis par les professeurs du club.

Le golf de La Jarne propose, dans un environnement bucolique, des installations de qualité ouvertes à tous où vous pouvez vous entraîner, vous perfectionner ou pratiquer sur ce remarquable 9 trous très arboré de 20 hectares.

Le club house du bistro du golf, avec son restaurant et sa grande terrasse panoramique, s'ouvre sur le parcours. Vous pourrez découvrir pour déjeuner, entre amis ou en famille, une cuisine qui se veut simple, nature, fraîche et respectueuse des produits de saison.

Osez le golf

Tous les Jarnais qui souhaitent découvrir ce sport sont invités gratuitement à bénéficier d'une initiation d'une heure, animée par un pro diplômé, le dimanche matin, sur rendez-vous.

Le golf de La Jarne, lieu d'échange et de partage encore méconnu de nombreux Jarnais, est à découvrir sans tarder.

Renseignements et réservations :

Tél: 05 46 56 61 04

E-mail : aspf@orange.fr

Dans le cadre de sa délégation, Geneviève SAVIN MOLLARD, en charge de la vie culturelle et associative, rencontrera chaque représentant pour cerner les besoins des associations et définir les modalités de partenariat avec la commune ainsi que l'utilisation des locaux mis à disposition.

((Comité des Fêtes

C'est avec une certaine émotion que je prends la plume pour rédiger cette chronique, la dernière au titre de président, après cinq ans passés à la tête du comité des fêtes. Après mon élection au mandat de Maire, j'ai passé les rênes à Michel Ordrenneau, jusqu'alors vice-président, pour mener le Comité des Fêtes de La Jarne vers son avenir.

Je reste président d'honneur mais avant tout un membre actif comme je l'ai toujours été dans l'organisation et le déroulement des journées festives.

Je garde donc le plaisir de ce dernier billet, puisque j'ai présidé à la préparation des manifestations de ce printemps.

Bien évidemment, comme chaque dernière période scolaire avant les vacances d'été depuis maintenant 5 ans, se déroule actuellement le festival des mercredis éclectiques, événement majeur de notre village en cette période de printemps.

Ce festival, qui prend chaque année plus d'ampleur puisque nous avons dépassé l'an passé les 3.000 entrées sur l'ensemble des concerts vous propose encore un programme de très grande qualité avec comme toujours la promotion des groupes locaux.

Le concert d'ouverture a été un grand moment pour le public et les musiciens : plus de 350 spectateurs présents, deux heures de concert et une «standing ovation» concluant une véritable communion entre le public et des musiciens qui se sont donnés au maximum pour le plaisir de tous.

Le programme se poursuit tous les mercredis jusqu'au 2 juillet. Comme chaque année, l'entrée est gratuite et le Comité des Fêtes vous propose

une buvette et une petite restauration sur place.

Tous les concerts sont à 19h sur la scène extérieure côté théâtre de verdure. En cas de météo défavorable, ils ont lieu dans la salle et ne sont donc jamais annulés.

Le Comité des Fêtes assure également, en collaboration avec la mairie, les manifestations de la fête nationale. Dimanche 13 juillet, nous aurons donc la traditionnelle fête de village avec un grand vide grenier sur la place de la Liberté. Devant la satisfaction et la demande générale, cette année encore, nous renouvelons le repas républicain avec les cochons à la broche.

Il sera suivi du bal populaire place de la Liberté, du défilé aux lampions et du feu d'artifice (Mélusine).

En cas de mauvais temps, le repas et le bal auraient lieu salle Mélusine.

Les inscriptions au vide-grenier (3€/m) et au repas* du soir (15 €) sont ouvertes dès à présent.

Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site internet du Comité des Fêtes ou disponibles à l'accueil de la mairie. Ils doivent être déposés ou postés en mairie accompagnés du règlement.

**Tous renseignements
sur le site www.cdflajarne.fr
par téléphone : 06 02 50 73 90**

* menu : apéritif, cochon à la broche et petite pommes de terre au jus, fromage, dessert, café (15 €)

Vincent COPPOLANI
Maire

Le programme :

- 14 mai : PACHO COMBO salsa et musique cubaine
- 21 mai : SEVERCLINE, grand standards rock/blues/pop des années 60 à 90
- 28 mai : LES BROUILLEURS D'ECOUTES, chants marins
- 4 juin : SOUL REVIVAL, musique soul, tendances diverses des 60th à nos jours.
- 11 juin : PARIS PANAME, jazz manouche et chanson swing
- 18 juin : BLUES AND KID, Blues (of course)
- 25 juin : THE KAZEMI, power trio rock
- 2 juillet : THE PORTRAITS, pop anglo irlandaise

Tous les détails sur www.cdflajarne.fr



À la différence de la plupart des associations, le Comité de Fêtes organise des activités, non pas au bénéfice de ses propres membres mais à l'intention de toutes et tous. Membres du comité directeur qui œuvrent à l'organisation et à la préparation, bénévoles qui assurent le déroulement des manifestations, chacun y trouve sa place et se dévoue selon ses possibilités et disponibilités.

Le comité des fêtes, c'est une quinzaine de journées de manifestations diverses chaque année pour les Jarnais. Soirée à thème, salon des orchidées, concerts des mercredis éclectiques, fête du village du 13 juillet, réveillon... Bien sûr, chacun n'est pas forcément libre à chaque fois, mais chaque journée est assurée dans la bonne humeur et la convivialité.

Si vous avez envie de participer à la vie de notre village, même si vos disponibilités ne permettent pas d'être toujours présent, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes de La Jarne.

Festivement vôtre

Michel Ordrenneau
Le Président

CDFlajarne@gmail.fr, 06 02 50 73 90
ou sur place à chaque manifestation.

((Les Ateliers Musicaux

Comme chaque année les élèves des ateliers musicaux auront plaisir à vous interpréter un morceau de musique le premier week-end de juin.

Pour préparer la rentrée, renseignez-vous dès maintenant au 05 46 31 54 49 ou le mercredi à la salle de Musique (cours de batterie, guitare classique, électrique, initiation à la musique : piano et guitare).

Musicalement vôtre.



((ACCA La Jarne

La saison de chasse 2013/2014 s'est terminée le 20 février. Elle s'est parfaitement déroulée.

Notre repas annuel du dimanche 27 avril auquel environ 200 personnes ont participé a été une totale réussite.

Nous allons faucher, débroussailler, semer et préparer notre saison 2014-2015.

((Plaisirs du Jeu Jarnais

Le club «Plaisirs du Jeu Jarnais» a tenu son Assemblée Générale le 9 janvier 2014.

Le nombre d'adhérents se maintient. Tous les jeudis après-midi, une trentaine de joueurs de tarot et de belotte viennent se divertir.

Le repas de printemps de l'interclub s'est déroulé le 14 mars à La Jarne.

Grâce à l'Association de Prévention pour la Santé, un atelier Peps Eureka

(atelier mémoire) a été organisé et reprendra à l'automne.

Au programme pour les mois à venir : atelier du bien vieillir, atelier activités physiques et équilibre, voyages et sorties.

Loisirs et Projets font partie des 11 alliés pour bien vieillir...

Joël PLANCHOT
Président

((Catéchisme

La messe du samedi soir est célébrée chaque deuxième samedi du mois à La Jarne.

Pour toute demande de sacrement, vous pouvez contacter la paroisse au 05 46 56 27 78

- Pour la rentrée de septembre 2014, nous proposerons aux enfants un rythme hebdomadaire ou mensuel au choix. Les inscriptions se feront début septembre.

Toutes les précisions calendaires sont disponibles sur le tableau à la porte de l'église.

Diane DE MONTBRON

((Spectacles et animations historiques au château de Buzay par Trac en Scène

L'année dernière, l'association théâtrale TRAC EN SCÈNE avait proposé durant le premier dimanche de juin des animations historiques dans le parc du château de Buzay à La Jarne.

Accompagné, il faut bien le souligner, par une météo exceptionnelle, le succès fut au rendez-vous : près de 450 spectateurs sont venus assister aux divers spectacles présentés au cours de cette journée.

Satisfaite de cette première expérience réussie, l'équipe de Trac en Scène va rééditer l'opération cette année en accueillant le public sur une durée plus longue :

le samedi 31 mai de 14 h à 18 h

et le dimanche 1^{er} juin 2014 de 10 h à 18 h
Toujours sur le thème du 18^{ème} siècle, divers spectacles et animations seront proposés à différents moments lors de ces deux jours.

Le jardin potager, créé l'année dernière, restera un lieu privilégié pour un voyage théâtralisé au cœur du siècle des Lumières. Les spectacles équestres et musicaux seront toujours d'actualité.

La volonté d' étoffer ces animations se concrétisera cette année par la création d'un village des anciens métiers du 18^{ème} siècle. De nombreux artisans seront présents : boulanger, minotier, pâtissier, maraîcher, safranier, brodeuse, lithographe, peintre, forgeron, fleuriste, démonstration de draisiennes...

A noter deux nouvelles offres pour le public : la visite du château (en option moyennant un prix d'entrée supplémentaire) et la restauration du dimanche midi (sandwichs, pizza).

La réalisation d'une telle entreprise réunit de nombreux acteurs. Les artistes, les associations, les artisans, les bénévoles



présents l'année passée ont reconduit leur participation.

Pour cette édition 2014, de nouveaux artisans, de nouvelles associations, de nouvelles structures (telle la maison de retraite des Petites Vignes de La Jarne) nous ont rejoints pour faire revivre en un autre siècle le site du château de Buzay, élément incontournable du patrimoine de notre commune.

Contact : Jean-Christophe Méreau
06 82 66 50 85 - trac-en-scene@orange.fr

Jean-Christophe MÉREAU
Trac en Scène



((L'AJPE : *Kerako* ?

C'est une association de parents motivés à rendre la scolarité de nos enfants plus festive tout en permettant aux parents de passer de bons moments et de se rencontrer.

L'AJPE a pour but de proposer des manifestations sur mesure à nos enfants : boum, kermesse, spectacle et cadeaux de Noël,...

Elle est aussi présente pour soutenir les projets de nos écoles en aidant au financement des sorties et séjours ainsi qu'à l'achat de matériel.

Pour cela, nous organisons tombola, bourse aux jouets, emballages de cadeaux de Noël, ...

Mais tout cela nécessite un peu de temps et pas mal de bras ! Tous les

parents sont donc les bienvenus pour nous aider ponctuellement ou s'investir davantage comme membre du bureau de l'association.

ajpe.lajarne@free.fr
ou le 06.14.53.42.42

la présidente : Gaëlle THOUVENIN
la trésorière : Anne PELLERIN
la secrétaire : Séverine FAUQUEUX

Nos prochains rendez-vous :

- Cross, le **23 mai**, place de la liberté
- Kermesse, le **27 juin**, groupe scolaire.



((Football Club

Le football Club de La Jarne existe depuis le 1er août 1975 et joue sous les couleurs jaune et vert.

En 39 ans d'existence, il y a eu des moments inoubliables, des montées en division supérieure, deux fois cinq tours en Coupe de France, deux finales en Challenge Charente Maritime avec une victoire, deux finales en Challenge des réserves avec une victoire et pour nos jeunes, des déplacements pour assister à des matchs de ligue 1 et ligue 2.

Aujourd'hui, le recrutement s'avère difficile, nous manquons de jeunes à partir de 5-6 ans, de 14 ans et plus. Malgré le fait que le prix des licences augmente toujours, qu'il faille payer les arbitres pour nos deux équipes Seniors et les tournois pour les Jeunes, le tarif des adhésions reste très raisonnable. Si vous voulez nous rejoindre ou si vous avez de nouvelles idées pour améliorer le budget, n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir.

Au programme : Tournoi Jeunes le samedi 21 juin pour les U6 à U9
Tournoi Jeunes le samedi 22 juin pour les U10 à U13
Vide grenier le dimanche 6 juillet, venez nombreux !

((Tennis Club Jarnais

Voici une nouvelle saison sportive qui s'achève avec le mois de mai. Depuis son origine, le tennis est avant tout un sport d'extérieur. Un court de plein air et fermé à la disposition de nos adhérents leur permet de pratiquer ce sport en loisir ou en compétition.

L'école de tennis qui rassemble 30 enfants de 5 à 13 ans termine sa saison. Nos entraîneurs proposent des stages pendant les vacances.

Le tournoi interne du club se déroulera au mois de juin et se terminera par un barbecue à l'occasion de la finale le 5 juillet.

Comme les années précédentes, les championnats se sont déroulés avec le même état d'esprit d'équipe et dans le partage de valeurs auxquelles nous tenons et ce, malgré quelques blessures que le temps ne manquera pas de faire oublier.

Vous souhaitez jouer au tennis, alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Sportivement vôtre.

Contacts :

Président : Benoit Dufays 06.84.60.42.58
Secrétaire : Fabienne Vignier
Trésorier : Mahé Jimmy
Mail : tennisjarnais@gmail.com
Cours / Ecole de Tennis
Christophe Rouxel : 06 88 64 81 95
ou Loïc Braganti : 06 17 04 84 08

((Badminton Club Jarnais

82 licenciés se sont partagé les 4 terrains du Badminton Club Jarnais cette saison dans une convivialité dont la renommée dépasse largement les frontières de notre commune.

Deux équipes en compétition ont représenté le Club, l'une en D1 et la deuxième en championnat Vétérans.

Deux rencontres amicales avec le club de Châtelailon ont permis de renforcer l'entente qui nous lie depuis trois ans.

Deux tournois internes ont également été organisés, la particularité du deuxième étant de s'être inscrit dans la continuité du carnaval de ce samedi 12 avril, ce qui a permis de faire une entorse au règlement, puisque les compétiteurs étaient en majorité déguisés dans une ambiance festive où le fou-rire était de mise.

Fort de son succès l'an passé, une randonnée pédestre, suivie d'un repas champêtre au mois de juin clôturera les manifestations du Club pour la saison 2013-2014.

Pascal DAHURON
Président



((Un carnaval réussi

La météo étant de la fête, grands et petits, tous vêtus de rouge, ont pu accompagner en musique la BANDA « Les Belous de Laleu » à travers les rues de La Jarne.

Le cortège a fait une halte à la maison de retraite des Petites Vignes, pour le plus grand plaisir des Aînés. De nombreux résidents ont rejoint la fête pour aller voir brûler le petit diable aux abords de la salle Mélusine.

Nous remercions tous les intervenants qui se sont mobilisés pour faire de cette journée une réussite : le centre de loisirs «Farandrôles», qui a piloté le projet, les associations Jarnaises, les enseignants, les services municipaux et les commerçants qui ont soutenu cette manifestation. N'oublions pas les jeunes qui ont décoré le char et ont fait preuve de créativité dans leurs déguisements.



((Cérémonie commémorative du 8 mai



Toutes générations confondues, les Jarnais entouraient Monsieur Besse et les représentants de l'Association des Anciens Combattants. Une belle cérémonie, égayée par une Marseillaise, à cappella, offerte par les nombreux enfants, a fait revivre l'histoire avec émotion.

Monsieur le Maire a, pour la première fois de son mandat, tenu à saluer les citoyens Jarnais morts pour la France.

((Ouverture du restaurant scolaire le mercredi dès septembre 2014

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le restaurant scolaire sera ouvert les mercredis.

Lors des inscriptions à la rentrée, les familles devront préciser la présence ou non de leur enfant le mercredi.



((Une nouvelle animatrice au RAM



Madame Olivia Milliot a quitté la commune de La Jarne pour prendre la direction de la crèche d'Aytré.

Madame Pascale Paradis, éducatrice de jeunes enfants, qui la remplace depuis le 1^{er} avril fait l'unanimité parmi les assistantes maternelles quant à sa compétence, son esprit créatif et son approche humaine avec les petits. Elle développera la formation continue des assistantes maternelles.

((Angoul'loisirs : TAP

Après le temps du programme vient celui de l'action. L'état des finances de la commune va nous obliger à développer nos actions sur un temps plus long que nous ne l'avions prévu mais cela ne remet pas en cause nos engagements à destination des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Notre action reposera d'une part sur la pérennisation des acquis de notre village : le Relais d'Assistants Maternelles (RAM), le partenariat avec nos écoles, les équipes du périscolaire et le partenariat avec Angoul'Loisirs (Centre de Loisirs, Local Jeune), l'entretien et le développement des aires de jeux et loisirs.

D'autre part de nouvelles actions verront le jour : l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires (cf encart ci-dessous) et l'aide à l'installation d'une Maison d'Assistante Maternelle (MAM).

Nous avons l'envie, l'énergie, les idées, l'équipe et vous ; de quoi envisager l'avenir avec confiance.

L'aménagement des nouveaux rythmes scolaires

La mise en place des temps d'activités péri-éducatifs (TAP) se fera dès la rentrée prochaine. Angoul'Loisirs, avec qui nous avons déjà un

partenariat fort et qui connaît nos enfants et les équipes éducatives, prendra en charge ce nouveau dispositif.

Vous recevrez très bientôt les formulaires d'inscriptions.

Afin de vous présenter ce nouveau dispositif et de répondre à vos questions, nous vous invitons à une réunion d'information le lundi 2 juin à 18h30, petite salle Mélusine.

Gaëlle THOUVENIN

Adjointe aux affaires scolaires, enfance et jeunesse



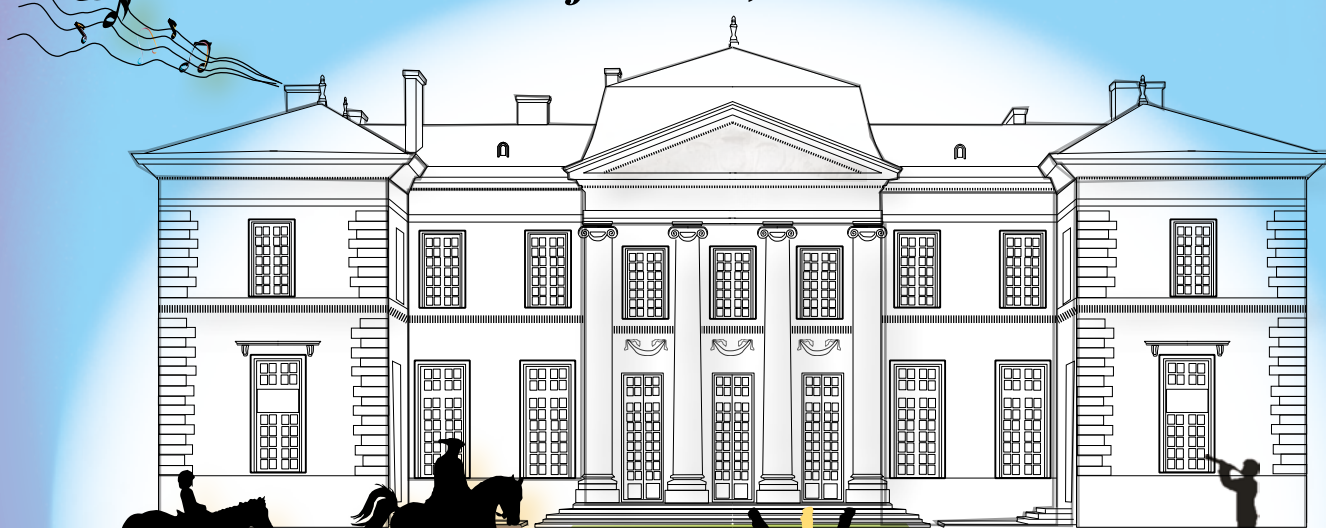
Trac en Scène présente

Samedi 31 mai de 14h à 18h

Dimanche 1er juin 2014 de 10h à 18h

Spectacles au Château de Buzay à La Jarne

Rendez-vous aux jardins, thème XVIII^{ème} siècle



*Visite théâtralisée
du potager
(réservation sur
place)*

Animations

*Village artisans XVIII^{ème}
(démonstrations, ateliers,
vente et marché)*

*Spectacles
équestres*

Concerts classiques

Chorale

Danses

Contact : trac-en-scene@orange.fr

Infos : www.facebook.com/TracEnSceneBuzay

Château ouvert à la visite sur réservation au 06.07.54.31.50

Ne pas jeter sur la voie publique

Affiche réalisée par M. Bouchet et MF Terrier



Tarifs entrée : Adulte : 5€

Junior 12 à 18 ans : 2€ - 0 à 11 ans : gratuit

+Visite théâtralisée : 2€, nombre de places limité